

Annexe 3 : Fiches biographiques des travailleuses interrogées

Alice (60 ans) : aide familiale dans un CPAS d'une commune bruxelloise. Mariée et mère de deux enfants. Après des études secondaires en travaux de bureau, elle a connu une longue période d'alternance entre chômage et emplois temporaires. Ayant appris par l'ONEM qu'une formation de dix mois d'aide familiale était disponible, elle a décidé de la suivre et est entrée dans le service d'aide familiale où elle est depuis 26 ans. Elle a commencé en temps plein, mais a décidé de prendre un 4/5 de temps plein après quelques années pour ses enfants. Elle quitte le dispositif l'année prochaine en pension anticipée.

Amina (45 ans) : aide familiale dans un CPAS d'une commune bruxelloise. Mère de quatre enfants. Titulaire d'un diplôme secondaire d'aide-soignante, elle a fait une année d'infirmière dans l'enseignement supérieur sans la terminer et a alors passé trois ans sans travailler. Elle est ensuite partie pendant sept ans à l'étranger pour le travail de son mari. En revenant en Belgique, elle a trouvé un CDD d'aide familiale dans un premier CPAS et a ensuite changé de CPAS car un autre lui proposait un CDI, qu'elle a obtenu en 2009. Elle a commencé à temps plein mais a ensuite décidé de travailler en 2/3 de temps plein pour être plus disponible pour ses enfants.

Aurélie (28 ans) : aide-ménagère en titres-services à Gembloux. Célibataire et sans enfants. Après ses études secondaires, elle a suivi des études supérieures pendant cinq ans mais ne les a pas terminées. Elle a ensuite commencé à alterner une série d'emplois intérimaires et a repris, après une année, des cours du soir en assistant vétérinaire en parallèle. La deuxième année de ses cours du soir, une personne qui suivait aussi ces cours lui a conseillé d'entrer dans le dispositif des titres-services, ce qu'elle a fait il y a trois ans car elle devait obtenir un revenu stable pour prendre son indépendance de sa mère qui avait déménagé. Elle a passé trois mois en CDD en horaire minimal puis a obtenu un CDI et a progressivement augmenté son horaire hebdomadaire. Avec le confinement, elle a arrêté sa formation d'assistante vétérinaire, mais a suivi d'autres formations qu'elle espère pouvoir mobiliser pour quitter le dispositif.

Bénédicte (37 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. En couple et mère de deux enfants. Après des études supérieures en secrétariat, elle n'a pas trouvé d'emplois dans ce secteur. Elle a continué à chercher un emploi en s'intéressant à d'autres secteurs, tout en étant employée une heure par jour pour nettoyer un lavoir. Elle a entendu parler des titres-services dans un journal local durant cette période et a postulé sans savoir si elle resterait longtemps. Elle a été embauchée (il y a quinze ans) et a commencé avec un CDD de trois mois, avant d'obtenir un CDI et de demander à augmenter ses heures. Elle est déléguée syndicale depuis quelques mois.

Kathy (40 ans) : aide-ménagère en titres-services à Charleroi. Célibataire et mère de deux enfants. Après avoir fait l'école de restauration, elle s'est dirigée vers un autre emploi et a commencé à travailler en usine. Afin d'être plus disponible pour ses enfants, elle a décidé de changer d'emploi et a rejoint le dispositif des titres-services en CDI il y a quinze ans, après avoir vu passer une annonce dans un journal local. Elle est déléguée syndicale depuis cinq ans. Récemment, son employeur lui a proposé de devenir formatrice, ce qu'elle a accepté et, au cours du mois de l'entretien, elle formait l'aide-ménagère qui allait reprendre ses clients.

Marie-Louise (44 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. En couple et mère d'un enfant. Après des études supérieures en éducation spécialisée, elle a obtenu un emploi dans une asbl avec un horaire minimal. Elle désirait cet horaire pour que son mari conserve le statut qu'il possédait à la mutuelle. Après plusieurs années, l'asbl a cependant perdu une partie de ses subsides et elle s'est retrouvée au chômage. De là, elle est entrée dans le dispositif des titres-services en CDI et toujours en horaire minimal il y a dix ans. Elle a divorcé il y a six ans et a pu toucher un complément de chômage, avant d'avoir un nouveau conjoint.

Patricia (41 ans) : aide-ménagère dans un CPAS d'une commune bruxelloise. Mariée et mère de deux enfants. Après avoir terminé ses études secondaires, elle a été surveillante d'école avant de travailler

dans la vente. Elle a ensuite à nouveau changé d'emploi pour travailler dans une crèche avec une succession de contrats de remplacement pour avoir des horaires moins contraignants. Elle a finalement postulé dans le CPAS pour avoir une place d'aide-ménagère il y a quatre ans, et a été embauchée toujours avec un contrat de remplacement. Au moment de l'entretien, elle avait récemment postulé pour devenir aide familiale mais n'avait pas encore reçu de réponses.

Pauline (35 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. En couple et sans enfants. Elle a suivi des études secondaires d'esthéticienne et une année de formation spécialisée supplémentaire, mais n'a pas exercé dans ce secteur à cause de problèmes de harcèlement. Du fait du divorce de ses parents, elle a dû trouver un travail rapidement et s'est présentée dans une agence d'intérim qui l'a dirigée vers un emploi intérimaire de nettoyage pour des sociétés de construction. Après deux ans, elle a demandé à changer du fait de mauvaises conditions de travail et son agence lui a proposé un emploi en titres-services. Après quelques mois, elle a rejoint une autre entreprise de titres-services sur les conseils de sa mère pour obtenir un CDI, en se disant que cet emploi serait provisoire. En parallèle de cet emploi qu'elle occupe depuis douze ans, elle a travaillé pendant plusieurs années au noir.

Sarah (39 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. Célibataire et mère de trois enfants. Après avoir été diplômée de l'enseignement technique en publicité, elle a débuté des études supérieures qu'elle a arrêtées après un an. Elle a travaillé au noir avant de tomber enceinte et d'être au chômage pendant trois ans. Elle a ensuite alterné entre travail au noir et emplois intérimaires, en travaillant un an en titres-services. Sur les conseils de sa tante, elle est retournée dans une autre entreprise de ce dispositif plus stable où elle a obtenu un CDI après un mois et où elle travaille en mi-temps depuis onze ans. Elle est déléguée syndicale depuis trois ans.

Swaleha (58 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région du Centre près de La Louvière. Mariée et mère de trois enfants. Née à Maurice, elle a terminé ses études secondaires inférieures et a rejoint la Belgique à 23 ans car elle s'était mariée avec un Belge. En Belgique, elle a été femme au foyer pendant plus d'une dizaine d'années. Après s'être occupée pendant plusieurs années de la mère de son mari, elle a désiré trouver un travail et s'est mise à rechercher un emploi avec une amie. Après quelques mois de recherche, elle a travaillé un mois dans une entreprise de titres-services avant d'obtenir un CDI dans une autre, il y a quinze ans. Elle a travaillé pendant plusieurs années à temps plein, avant de baisser son temps de travail à un mi-temps.

Tiffany (42 ans) : aide familiale dans un CPAS d'une commune bruxelloise. En couple et mère de trois enfants. Après des études de monitrice pour collectivité d'enfants, elle a travaillé en maison de repos pendant dix ans mais a dû quitter son emploi du fait de problèmes de santé. Après trois mois au chômage, elle a trouvé un emploi d'aide-ménagère dans le CPAS dans lequel elle travaille depuis douze ans. Elle a conservé cet emploi pendant un an et demi avant de passer aide familiale. En outre elle bénéficie depuis quelques années d'un mi-temps médical.

Valérie (50 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. En couple et mère d'un enfant. Après des études supérieures d'infirmière, elle a travaillé pendant vingt ans dans ce secteur. Après avoir accouché, elle a changé d'emploi pour pouvoir s'occuper de son enfant et est entrée en titres-services, sur base d'une annonce dans un journal local, il y a douze ans. Elle y a obtenu un CDI après trois mois et est devenue déléguée syndicale un mois avant l'entretien.

Yvonne (55 ans) : aide-ménagère en titres-services dans la région liégeoise. Mariée et sans enfants. Après avoir quitté l'école à seize ans, elle a été au chômage avant de quitter ses parents et de travailler quelque peu au noir ou de prester en ALE, sans chercher à travailler car son conjoint avait un emploi à temps plein. Quand ils ont désiré acheter une maison, elle a commencé à chercher du travail. Sa belle-sœur lui a proposé de travailler dans le nettoyage industriel, ce qu'elle a fait pendant douze ans, avant d'entrer en titres-services pour réduire la contrainte et la pénibilité de son travail. Elle est déléguée syndicale depuis huit ans.